

RE 2020 : EXERCICES PRATIQUES ET RÉDACTION DES CLAUSES TRAVAUX



CONTEXTE

Bien que le calcul de l'impact carbone (Icconstruction) ne soit pas le plus impactant en temps, il se révèle être celui qui est le plus craint en raison de sa méconnaissance et des changements qu'il induit.

Pour les architectes, l'abandon de ce calcul à des structures tierces constitue un danger réel en les dépossédant d'une partie de leurs prérogatives ancestrales : le choix des matériaux.

Les agences d'architecture ont donc tout intérêt à maîtriser le calcul carbone et la rédaction des nouvelles clauses techniques et administratives sauf à conférer aux autres acteurs en charge de la conception une augmentation de leur pouvoir sur la maîtrise des projets.

Divers exercices pratiques réalisés par les participants eux-mêmes sur un logiciel téléchargé avant la formation leur permettront de constater la simplicité de la saisie nécessaire.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

A l'issue de la formation, chaque participant sera en mesure

- d'effectuer l'impact carbone d'une construction avec un logiciel dédié
- de rédiger des clauses issues de la réglementation RE2020 adaptées à la nature et à l'importance de ses marchés habituels.

LES + DE LA FORMATION

1. Conçue et délivrée par un architecte
2. Remise de différents documents appropriables par les architectes aux formats Word et Excel



Formation animée par
JACQUES ALLIER

Modalités d'évaluation :

QCM

TARIF : 500 € HT

**INSCRIPTIONS
OBLIGATOIRES SUR
NOTRE SITE WEB:
ARCHITECTURE
RESPONSABLE**

PRÉREQUIS : Avoir déjà suivi la formation « RE2020 Risques et solutions » ou une formation généraliste sur la RE2020.

MATERIEL OBLIGATOIRE :
Avoir téléchargé le logiciel
Elodie by Cype avant la
formation

PUBLIC CIBLE :
Architectes et collaborateurs
techniques d'architectes

NOMBRE DE JOURS/ HEURES
: 1 jour / 7 heures

DOCUMENTS FOURNIS

L'ensemble des présentations
avec divers documents
complémentaires

**LES MÉTHODES
PEDAGOGIQUES**

- Méthodes participatives visant à développer l'interactivité entre participants et formateur et entre participants.
- Acquisition de bases théoriques par présentations en vidéo-projection et mise en situation autour d'exercices.

MATIN

PRÉSENTATION DES OBJECTIFS ET DES PARTICIPANTS

- Présentations réciproques des participants et du formateur et recueil des attentes
- Présentation de la formation

LE CALCUL DES IMPACTS CARBONE AVEC ELODIE BY CYPE

Objectif : Découvrir rapidement le logiciel avant toute utilisation

- Le logiciel et son environnement
- Saisies pour calcul Icénergie
- Saisies pour calcul Icconstruction
- Autres saisies

EXERCICES PRATIQUES DE CALCUL DU BILAN CARBONE

Objectif : Savoir calculer le bilan carbone des composants et ouvrages d'un projet et en déduire une approche du coût de ce calcul

- Exercices pratiques sur portables permettant à chaque participant, individuellement ou en binômes, de calculer l'impact carbone de divers ouvrages.
- Intérêt des macro-composants



« Ce label est décerné par la Branche architecture. Les conditions de prise en charge de cette action de formation labellisée sont décidées par la CPNEFP des entreprises d'architecture et mises en oeuvre par l'OPCO des Entreprises de Proximité (OPCO EP) »

Une évaluation de satisfaction sera réalisée en fin de formation. Cette formation peut bénéficier d'une prise en charge auprès des OPCO. Profitez de cette nouvelle année pour vous mettre à jour et établir votre plan de rattrapage.

APRÈS-MIDI

SUITE ET CONCLUSIONS

- Restitution collective et leçons à tirer notamment sur le temps et la rémunération nécessaires

NOUVELLES CLAUSES TRAVAUX

Objectif : Savoir rédiger les clauses spécifiques des contrats de travaux adaptées à la nature et à l'importance de ses marchés habituels

- Exigences RE 2020 à satisfaire ;
- La rédaction des clauses techniques (CCTP) : Clause relative aux modifications, Clause d'équivalence, Pénalités, Obtention des données relatives
- à l'établissement de l'attestation de conformité due à l'achèvement des travaux
- aux contributeurs « Consommations et rejets d'eau » et « Chantiers »
- au contributeur « Composants »
- La rédaction des clauses administratives (CCAP) ;
- Le règlement de consultation (RC) ;
- Les spécificités des marchés relatifs à des travaux de faible importance.

CONCLUSIONS DE LA FORMATION + QCM

Attention

Cette formation nécessite :

- l'emploi d'un ordinateur portable Mac ou PC (à minima de 1 pour 2 participants)
- entre 2 et 5 jours avant la formation, le téléchargement en mode évaluation du logiciel utilisé et son installation

Quel que soit le système d'exploitation utilisé (Windows ou macOS) un mode opératoire sera communiqué **au plus tard une semaine avant la formation.**